



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 03.03.2011

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET DE MUSICOLOGIE

PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE DE L'ART

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2011



Avant-propos

L'histoire de l'art étudie les témoignages visuels de la créativité humaine de tous les temps et en tous les lieux. Pour des raisons d'accès aux sources et de compétences, l'unité d'histoire de l'art de la Faculté des lettres se concentre principalement sur l'art occidental de la fin de l'Antiquité à nos jours. L'étude concerne à la fois la production des objets, leur conservation et leurs usages, ainsi que leur interprétation et les idées qui leur ont été et leur sont associées. Notre programme accorde une attention particulière à l'existence matérielle des œuvres d'art et à leurs rapports au contexte, tant social que spatial. Nous encourageons par conséquent l'examen direct des originaux, en tirant parti du riche patrimoine conservé dans la région genevoise et de collaborations établies avec ses institutions.

Au cours du Baccalauréat universitaire (BA), les étudiant-e-s sont initié-e-s aux instruments et méthodes de travail de l'histoire de l'art. Ils/elles reçoivent sous forme de cours magistraux une introduction aux champs chronologiques étudiés (Moyen-Âge, période moderne et période contemporaine) ainsi qu'à l'histoire de l'architecture, de l'urbanisme et des techniques artistiques. Des séminaires abordent de manière plus approfondie des problèmes spécifiques et requièrent l'apport des participant-e-s sous forme de lectures, discussions, exposés oraux et travaux écrits. Les domaines déjà mentionnés sont ici complétés par l'histoire de la photographie et de l'art asiatique.

Un module hors discipline peut être choisi à l'intérieur de l'unité ou à l'extérieur, au sein de la Faculté des lettres, dans d'autres facultés, ainsi que dans d'autres institutions. On peut citer, à titre d'exemples, les arts asiatiques, l'histoire, les langues et les littératures, l'esthétique, les formations proposées par l'École supérieure des beaux-arts, la Haute École d'arts appliqués, l'École polytechnique fédérale de Lausanne, et recommander, comme compléments à l'offre du Département d'histoire de l'art, l'enseignement de l'histoire de l'art antique, du droit de l'art, de la sociologie de l'art ou ceux de la Haute École d'Art et de Design, même si le choix des étudiant-e-s demeure ouvert.

Ce cycle d'études se conclut par la rédaction d'un article analogue à ceux publiés dans les revues scientifiques, préparé et rédigé sous la direction de l'un des membres du corps enseignant (BA6).

À l'issue du BA, l'étudiant-e aura acquis des compétences larges (pensée analytique et critique, expression orale et écrite, et, plus spécifiquement, capacité à décoder et expliquer les images) qui peuvent trouver emploi dans de nombreux domaines culturels et médiatiques. Il/Elle est par ailleurs habilité-e à poursuivre ses études au niveau du MA.

Pour la Maîtrise universitaire (MA), les étudiant-e-s choisissent un champ de spécialisation (Moyen-Âge, période moderne, période contemporaine ou art asiatique) dans lequel ils/elles prennent au moins deux modules puis rédigent un mémoire sous la direction de l'enseignant-e concerné-e. Un module, à la fois théorique et pratique, est consacré à l'étude des classiques de la discipline et de ses enjeux méthodologiques. Un forum d'exposés et de discussions permet d'ouvrir l'horizon des connaissances et de se familiariser avec l'actualité de la recherche et les débats qui l'animent. Des séminaires avancés abordent des questions spécialisées et mettent la méthodologie à l'épreuve, en vue de la contribution personnelle à la recherche que représente le mémoire de maîtrise. Un voyage d'étude préparé en commun fournit l'occasion de situer un ensemble d'œuvres et de monuments dans son contexte géographique et culturel. L'étudiant-e a par ailleurs la possibilité de choisir deux des cinq modules en dehors du programme



d'enseignement de l'unité d'histoire de l'art et peut tirer parti de l'offre de la Faculté, d'autres facultés de l'Université de Genève, d'autres universités, hautes écoles et institutions (voir les suggestions déjà proposées pour le BA).

Le MA forme des historien-ne-s de l'art prêt-e-s à devenir les acteurs d'un monde professionnel exigeant et en constante transformation. Celui-ci comprend la recherche, l'enseignement aux niveaux secondaire et universitaire, l'inventaire et la conservation du patrimoine, les musées et centres d'art, l'organisation d'expositions, le marché de l'art, l'édition et la médiation culturelle.



BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Aucune

Module BA1	Histoire de l'architecture et techniques artistiques	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR, Introduction à l'histoire de l'architecture.• 2h/Semestre de CR, Introduction à l'histoire des techniques artistiques.• 2h/Semestre de SE, Séminaire lié à l'histoire de l'architecture.• 2h/Semestre de SE, Séminaire lié aux techniques artistiques.	
Attestation(s)	Contrôle continu dans les enseignements choisis, selon les modalités définies par l'enseignant.	
Evaluation	Epreuve écrite de 4h, portant sur les deux cours d'introduction.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA2	Histoire de l'art : Champ chronologique 1	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR, Introduction à l'histoire de l'art d'une période au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale.- de la période moderne.- de la période contemporaine.• 2h/Semestre de CR ou de SE, Approfondissement en histoire de l'art d'une période au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale.- de la période moderne.- de la période contemporaine.• 2h/Semestre de SE, Séminaire thématique, lié aux enjeux méthodologiques de la discipline.	
Attestation(s)	Contrôle continu dans l'enseignement choisi, selon les modalités définies par l'enseignant.	
Evaluation	Examen écrit de 6 heures portant sur les cours d'introduction et d'approfondissement.	
Condition(s)	Le champ chronologique choisi doit être différent de ceux des modules BA3 et BA4.	
Remarque(s)	L'étudiant-e veillera à garder le même champ chronologique pour les trois enseignements.	



Module BA3	Histoire de l'art : Champ chronologique 2	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR, Introduction à l'histoire de l'art d'une période au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale.- de la période moderne.- de la période contemporaine.• 2h/Semestre de CR ou de SE, Approfondissement en histoire de l'art d'une période au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale.- de la période moderne.- de la période contemporaine.• 2h/Semestre de SE, Séminaire thématique, lié aux enjeux méthodologiques de la discipline.	
Attestation(s)	Contrôle continu dans l'enseignement choisi, selon les modalités définies par l'enseignant.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur les cours d'introduction et d'approfondissement.	
Condition(s)	Le champ chronologique choisi doit être différent de ceux des modules BA2 et BA4.	
Remarque(s)	L'étudiant-e veillera à garder le même champ chronologique pour les trois enseignements.	



Module BA4	Histoire de l'art : Champ chronologique 3	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR, Introduction à l'histoire de l'art d'une période au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale.- de la période moderne.- de la période contemporaine.• 2h/Semestre de CR ou de SE, Approfondissement en histoire de l'art d'une période au choix :<ul style="list-style-type: none">- de la période médiévale.- de la période moderne.- de la période contemporaine.• 2h/Semestre de SE, Séminaire thématique, lié aux enjeux méthodologiques de la discipline.	
Attestation(s)	Contrôle continu dans l'enseignement choisi, selon les modalités définies par l'enseignant.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur les cours d'introduction et d'approfondissement.	
Condition(s)	Le champ chronologique choisi doit être différent de ceux des modules BA2 et BA3.	
Remarque(s)	L'étudiant-e veillera à garder le même champ chronologique pour les trois enseignements.	



Module BA5	Histoire de l'art : approfondissement 1	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE, Choix d'un enseignement proposé dans le cadre du module.• 2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE, Choix d'un enseignement proposé dans le cadre du module.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu dans chacun des enseignements choisis, selon les modalités définies par l'enseignant.	
Condition(s)	S'être présenté aux examens des modules BA1 à BA4.	
Remarque(s)	/	

Module BA6	Histoire de l'art : approfondissement 2	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR ou de CS ou de SE, Choix d'un enseignement proposé dans le cadre du module.	
Attestation(s)	Contrôle continu dans l'enseignement choisi, selon les modalités définies par l'enseignant.	
Evaluation	Préparation et rédaction d'un travail écrit sur le modèle d'un article scientifique (20 pages, 40 000 signes, annexes non comprises). Évaluation notée du travail écrit, sous la direction d'un responsable d'enseignement donné dans le cadre du plan d'études du Département d'histoire de l'art (encadrement personnalisé).	
Condition(s)	S'être présenté aux examens des modules BA1 à BA4.	
Remarque(s)	/	



Module BA7	Module hors discipline	12 crédits
<p>À choisir d'entente avec un-e enseignant-e, à l'intérieur de l'unité ou à l'extérieur, au sein de la Faculté des lettres, dans d'autres facultés, ainsi que dans d'autres institutions. On peut citer, à titre d'exemples, les arts asiatiques, l'histoire, les langues et les littératures, l'esthétique, les formations proposées par l'École supérieure des beaux-arts, l'Haute École d'arts appliqués, l'École polytechnique fédérale de Lausanne, et recommander, comme compléments à l'offre du Département d'histoire de l'art, l'enseignement de l'histoire de l'art antique, du droit de l'art, de la sociologie de l'art ou ceux de la Haute École d'Art et de Design, même si le choix des étudiant-e-s demeure ouvert.</p> <p>Avec l'accord des responsables de l'Unité, le module peut également consister en un stage, suivi d'un rapport écrit afin de permettre l'évaluation.</p> <p>Dans tous les cas, le programme du module doit équivaloir à la quantité de travail correspondant au nombre de crédits, soit environ un jour hebdomadaire pendant l'année ou deux mois à plein temps</p> <p>Enseignement, conditions, évaluations : selon le plan d'études de la discipline concernée.</p>		



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module BA1	Histoire de l'architecture et techniques artistiques	12 crédits
Module BA2	Histoire de l'art : Champ chronologique 1	12 crédits
Module BA3	Histoire de l'art : Champ chronologique 2	12 crédits
Module BA4	Histoire de l'art : Champ chronologique 3	12 crédits